

COMPTE-RENDU DU C.A. - N° 12 du 18-04-2023

Le CA s'est réuni le 18 avril 2023 à 19h00 à la salle des associations de Franois

Présents : Christian SCHMITT – Didier PAILLARD – Martial DEVAUX – Marc EMCH – Yves BALANCHE – Philippe LECLERC – Richard STEMMER – Patrick JEANNIN

Excusés: Philippe LECLERC qui a quitté la réunion pour cause de santé

Invité: Christian BOURGON

Ordre du jour :

1 - choix du prestataire en communication

Bonjour à Tous

1 - choix du prestataire en communication

A l'occasion des 30 ans du groupe, le conseil d'administration à décidé de mettre en cohérence et de rafraichir l'image du chœur par un nouveau logo et une charte couleur et typographique à utiliser pour les supports de communication.

Pour définir ces éléments Didier accompagné de Philippe et Yves s'est chargé du dossier avec pour objectif de retenir 3 prestataires potentiels. Je souhaite au nom du CA saluer et remercier Didier pour le travail et la présentation quasi professionnelle du dossier.

Sur les 3 personnes rencontrées, une s'est finalement retiré pour question de planning

Il restait au CA après examen des 2 dossiers proposés et expliqués par Didier à se prononcer sur le candidat retenu.

La candidate retenue après votation à majorité de 6 voix est Mme Biagioli dont le devis vous est présenté ci dessous :

Devis 230401

Mme Elodie Biagioli rencontrée le 05 avril

Graphiste indépendant – entrepreneur individuel

Logo et charte graphique – 450 € création de logo + éléments graphiques pour tous supports.

Affiche – **210** € affiche pour les 30 ans de l'association –format A3-A4 –texte et photos fournis par le client.

Création vectorielle, choix d'images, harmonisation des éléments visuels sur l'ensemble du document, montage PAO.

Site internet – réalisation possible à titre bénévole modernisation du site internet, prestation complémentaire proposée lors de l'entretien.

(Droits exclusifs de reproduction et de représentation cédés pour telles destinations, tels supports, telle durée.) Règlement de la somme de 660 € par chèque ou virement le 31/05/2023.

Pour information : le devis de sa concurrente pour sensiblement la même prestation, si ce n'est le coté artistique était de 1000 € .

Et elle ne se chargeait pas spécifiquement non plus de la charte graphique. (sa proposition = le logo et l'affiche)

Fin de séance 20h00

Le secrétaire Martial DEVAUX Le Président Christian SCHMITT